



IES | Business School

Campus de Normandie

Fiche financière

Campus de

Rouen le, 27/01/2025

Je soussigné(e) né(e) le à et demeurant déclare les éléments suivants :

Je désire m'inscrire en en .

Les frais de scolarité sont de : .

Le type de paiement que je choisis est (entourez la formule retenue) :

Paiement de la totalité des frais de scolarité, par prélèvement SEPA, avant le 25 juin 2025, avec un escompte de 10 % sur les frais de scolarité

Paiement de la totalité des frais de scolarité, par prélèvement SEPA, avant le 25 août 2025, avec un escompte de 5 % sur les frais de scolarité

Paiement mensuel terme à échoir, par prélèvement SEPA, avec première échéance au plus tard en août 2025 et dernière échéance au plus tard en décembre 2025, sans frais de gestion

Paiement mensuel terme à échoir, par prélèvement SEPA, avec première échéance en septembre 2025 et dernière échéance au plus tard en décembre 2025, avec frais de gestion à hauteur de 2 % des frais de scolarité

Paiement mensuel terme à échoir, par prélèvement SEPA, avec première échéance à compter d'octobre 2025 et dernière échéance au plus tard en décembre 2025, avec frais de gestion à hauteur de 5 % des frais de scolarité

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente transmises avec la présente fiche financière.

Note 1 : En cas de rejet de paiement, le solde total des frais de scolarité sera automatiquement demandé sans contestation possible de l'élève. En cas de rejet, seront obligatoirement appliqués des frais bancaires de 17,50 euros sans préjudice de toute indemnité de retard en vertu des conditions générales.

Note 2 : En cas de deuxième rejet bancaire, l'étudiant ne pourra plus se présenter aux partiels et redoublera en conséquence.

Signature de l'élève
(précédé de "lu et accepté)

Acceptation de l'administration